



Communiqué intersyndical: le mouvement et nos droits en danger!

Mouvement 2019 : nouvelles règles, nouveau barème

Lors d'un groupe de travail, le DASEN a présenté la mise en œuvre de la circulaire nationale concernant le mouvement intra-départemental:

- l'AGS (ancienneté générale de service) reléguée au dernier plan.

Alors que le principe de la carrière d'un enseignant était que le barème augmentait tous les ans permettant une amélioration de l'affectation ; c'est tout autre chose qui se profile. Exit l'ancienneté et l'AGS dans le nouveau barème du mouvement et minimisation des années d'exercice en éducation prioritaire et zone rurale !

Des priorités légales permettraient d'obtenir des barèmes très élevés mais la majorité des collègues n'y auraient pas accès !

- une seule saisie des vœux, des nominations d'office sur des circonscriptions.

Les personnels en participation obligatoire (non titulaire de leur poste) seraient nommés d'office sur des circonscriptions sur tout type de poste, et seraient titulaires de ce poste imposé !

- la multiplication des postes à profil.

Sur ce point, le DASEN va au-delà des préconisations du ministère et la liste des postes à profil n'a cessé de s'étendre dans notre département. Inégalités, injustices, renforcement du pouvoir des IEN... la multiplication du profilage est un danger pour notre école.

Droit syndical en danger !

Le DASEN a envoyé des consignes aux IEN afin de restreindre la possibilité de déduire les heures d'information syndicale des 108h. Pour nos organisations syndicales, c'est une entrave aux droits des collègues !

Les textes nationaux sont clairs :

- possibilité de participer à une RIS sur le temps de classe : 3h /an
- possibilité de participer à une RIS en dehors du temps de classe : 6h / an, avec possibilité d'imputer ce temps sur l'enveloppe des 108h (hors APC).

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, Snudi-FO, SE-UNSA, SGEN-CFDT appellent l'ensemble des collègues à se mobiliser : participez à nos réunions d'info syndicales organisées en commun.

Rassemblement mercredi 13 mars à 14h devant la DSDEN

Non aux nouvelles règles du mouvement et au nouveau barème !

Pour un mouvement équitable basé sur l'AGS !

Non au profilage !

Pour le respect des droits syndicaux !